



الوزارة الأولى
PREMIER MINISTÈRE

RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
Honneur - Fraternité Justice

اللجنة الوطنية
لرقابة الصفقات العمومية
**Commission Nationale de
Contrôle des Marchés Publics**

نواكشوط في: _____

الرقم: _____

**PROCES VERBAL
N° 27/CNCMP/2023
DU 31/03/2023**

Le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics s'est réuni en session ordinaire, le 31/03/2023 à 10h 00min, sur convocation de son président Monsieur Mohamed Abba EL JEILANY .

Etaient présents:

- Mohamedou Cherif Balle, Membre du CP
- Jemal Mahfoudh, Membre du CP
- Fatimetou Michel, Membre du CP
- Mohamed Abderrahmane Meiloud, Membre du CP
- Boubou Sylla, Membre du CP
- Ahmed Salem Abdellahi, Membre du CP

Etaient absents:

- Ahmed Ould Abe, Représentant du Ministère des Finances

Commission des Marchés du Département de l'Agriculture (CPMP/MA)

1°/- Examen du PPM actualisé du Projet de Renforcement de la Résilience à L'insécurité Alimentaire et Nutritionnelle au Sahel (P2RS) pour l'année 2023, Réf : lettre numéro 000088 du 29/03/2023/CPMP/MA reçue le 30/03/2023.

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MA approuvant ledit PPM actualisé pour l'année 2023.

(Handwritten signatures in blue ink)

2°/- Examen du PPM actualisé de la DDFA pour l'année 2023, Réf : lettre numéro 000086 du 28/03/2023/CPMP/MA reçue le 30/03/2023.

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MA approuvant ledit PPM actualisé pour l'année 2023.

Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation (CPMP/MIDEC)

1°/- Réexamen d'une Consultation simplifiée relative à la construction de 08(huit)châteaux d'eau.Réf.:lettre n°063/CPMP/MIDEC.reçue le 28 Mars 2023.

Décision: Approuvé

Sur la base des dcuments fournis, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MIDEC approuvant ledit dossier de consultation simplifiée

Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Équipement et des Transports (CPMP/MET)

1°/- Examen du PPM actualisé de l'Autorité de Régulation et d'Organisation des Transports Routiers (l'AROTR) pour l'année 2023, Réf : lettre numéro 000052 du 30/03/2023/CPMP/MET reçue le 30/03/2023.

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MET approuvant ledit PPM actualisé pour l'année 2023.

2°/- Examen du PPM actualisé du Ministère de l'Équipement et des Transports pour l'année 2023, Réf : lettre numéro 00005 du 28/03/2023/CPMP/MET reçue le 28/03/2023.

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MET approuvant ledit PPM actualisé pour l'année 2023.

Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère Secrétariat Général du Gouvernement (CPMP/MSGG)

1°/- Examen du PPM actualisé du Ministère Secrétariat Général du Gouvernement (MSGG) pour l'année 2023, Réf : lettre numéro 000011 du 29/03/2023/CPMP/MSGG reçue le 29/03/2023.

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MSGG approuvant ledit PPM actualisé pour l'année 2023.



2°/- **Examen du projet de marché passé par entente directe** pour la plateforme numérique de coordination de l'action gouvernementale, maintenance et formation de cadres au profit de (MSGG). Réf.: lettre n°011/CPMP/MSGG/2023. reçue le 29 MARS 2023.

Décision: Approuvé

Sur la base des documents fournis, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MSGG approuvant ledit projet de marché passé par entente directe avec ANT'Inno SAS pour un montant de 3 000 000 MRU TTC et un délai de 3 mois

CPMP/SENL (CPMP/SENL)

1°/- Examen du PPM du Secrétariat Exécutif National de Lutte contre le Sida (SENL) pour l'année 2023, Réf : lettre numéro 001 du 29/03/2023/CPMP/SENL reçue le 29/03/2023.

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/SENL approuvant ledit PPM pour l'année 2023.

Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de la Fonction Publique et du Travail (CPMP/MFPT)

1°/- **Examen** du projet de marché passé par entente directe entre le programme MEHENTI et L'INAP-FTP pour la formation et insertion de 1700 bénéficiaires; Réf. lettre n°17/CPMP/MFPT/P reçue le 29 mars 2023.

Décision: Reporté

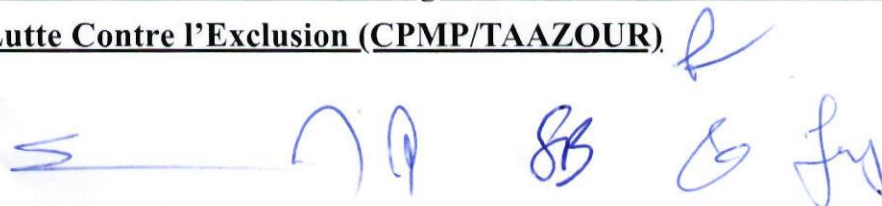
Sur la base des informations fournies, la CNCMP reporte ce dossier pour fournir un DQE détaillant l'ensemble des rubriques, notamment le nombre des Kits d'insertion.

2°/- Examen du PPM du Projet d'Appui au Développement de l'Entreprenariat en Mauritanie (PADEM) pour l'année 2023, Réf : lettre numéro 018 du 29/03/2023/CPMP/MFPT reçue le 29/03/2023.

Décision: Reporté

Sur la base des informations fournies, la CNCMP reporte ce dossier pour se conformer au modèle de l'ARMP notamment les dates prévisionnelles de lancement, d'attribution et de démarrage des prestations.

Commission de Passation des Marchés Publics de la Délégation Générale TAAZOUR à la Solidarité Nationale et à la Lutte Contre l'Exclusion (CPMP/TAAZOUR)



1°/- **Examen** du complément d'information concernant le projet d'avenant n°2 du contrat n°0225/T/010/CPMP/TAAZOUR/2021 (lot 4) pour la construction de 70 réseaux d'alimentation en eau potable dans plusieurs wilayas du pays, portant sur la réalisation d'un réseau d'adduction d'eau potable dans les localités de ELVEDRA 1, EL VEDRA 2 et LEWEISSI, Réf : lettre n°74/CPMP/TAAZOUR reçue le 30/03/2023

Décision: Non approuvé

Sur la base des informations transmises, la CNCMP n'approuve pas ledit avenant, car les documents demandés, suite aux différents reports, n'ont jamais été fournis.

2°/- **Examen** du projet de marché passé par par entente directe relatif aux prestations de formation, d'encadrement et de coaching des formateurs AGRs au profit d'ONG; Réf. lettre n°70/CPMP/TAAZOUR/P reçue le 29 mars 2023.

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/TAAZOUR approuvant ledit marché passé par entente directe, avec PLURI EXPE RTISES, pour un montant de 70 000 USD TTC avec une période d'un mois.

Commission de Passation des Marchés Publics de l'Agence Nationale de Recherche Géologique et du Patrimoine Minier (CPMP/ANARPAM)

1°/- Examen du PPM de l'Agence Nationale de Recherche Géologiques et du Patrimoine Minier (ANARPAM) pour l'année 2023, Réf : lettre numéro 001 du 28/03/2023/CPMP/ANARPAM reçue le 29/03/2023.

Décision: Reporté

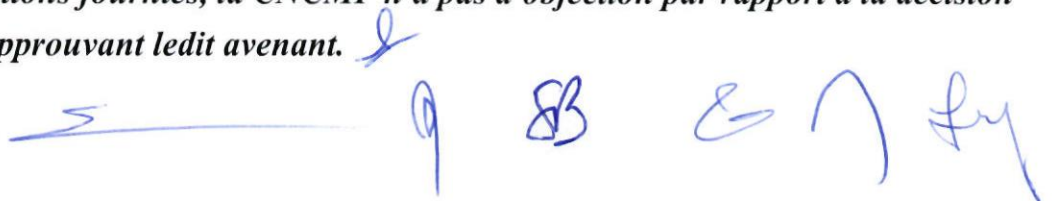
Sur la base des informations fournies, la CNCMP reporte ce dossier pour se conformer au modèle de l'ARMP notamment les dates prévisionnelles de lancement, d'attribution et de démarrage et d'achèvement des prestations.

Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire (CPMP/MHUAT)

1°/- **Examen** du complément d'information concernant le projet d'avenant au marché n°145/T/011/CPMP/MHUAT/2022, relatif de l'achèvement des travaux de construction des locaux du conseil régional du Brakna à Aleg, Réf : lettre n°81/CPMP/MHUAT reçue le 30/03/2023.

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MHUAT approuvant ledit avenant.



2°/- **Examen** du complément d'information concernant le projet d'avenant au marché n°470/T/078/CPMPSI/2014 portant la construction du Bureau et Logement du Hakem de Dar Naim, Réf :lettre n°553/CPMP/MHUAT reçue le 28/03/2023.

Décision: Reporté

Sur la base des informations transmises, la CNCMP reporte ce dossier afin de fournir le justificatif de retard accusé dans l'exécution du marché.

3°/- **Examen** du complément d'information concernant le projet d'avenant au marché n°466/T/074/CPMPSI/2013 portant la construction du Bureau et Logement du Hakem de El Mina, Réf :lettre n°75/CPMP/MHUAT reçue le 28/03/2023.

Décision: Reporté

Sur la base des informations transmises, la CNCMP reporte ce dossier afin de fournir le justificatif de retard accusé dans l'exécution du marché.

4°/- **Examen** du complément d'information concernant le projet d'avenant au marché n°464/T/072/CPMPSI/2014 portant la construction du Bureau et Logement du Hakem de Tevragh Zeina, Réf :lettre n°79/CPMP/MHUAT reçue le 29/03/2023

Décision: Reporté

Sur la base des informations transmises, la CNCMP reporte ce dossier afin de fournir le justificatif de retard accusé dans l'exécution du marché.

5°/- **Examen** de la demande de remise de pénalité de retard relative au marché n°0384/T025/CMD/MHUAT/2019 pour les travaux de construction des infrastructures du regroupement d'El Atef (lot n°02), Réf :lettre n°074/CPMP/MHUAT reçue le 28/03/2023.

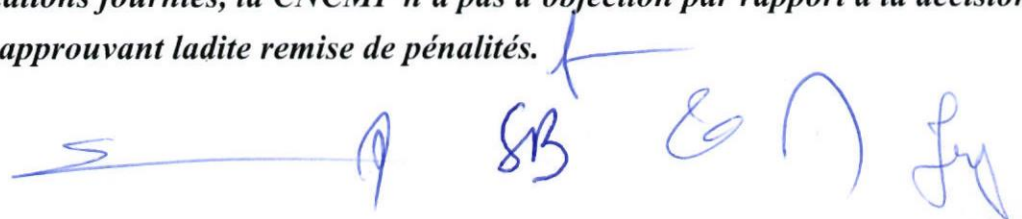
Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MHUAT approuvant ladite remise de pénalités.

6°/- **Examen** de la demande de remise de pénalité de retard relative au marché n°0386/T/027/CMD/MHUAT/2019 portant travaux de construction des infrastructures du groupement Magha (lot n°02), Réf :lettre n°074/CPMP/MHUAT reçue le 28/03/2023.

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MHUAT approuvant ladite remise de pénalités.



Handwritten signatures in blue ink at the bottom of the page, including a long horizontal line, a small circle, 'SB', and several other illegible marks.

7°/- **Examen** d'une décision déclarant infructueux le DAO relatif aux travaux de construction des bureaux des délégations du MHUAT à Néma, Kaédi et Zouerate en 3 lots distincts. **Réf : lettre N°077/CPMP/MHUAT, reçue le 28 Mars 2023.**

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ladite décision rendant infructueux le DAO en question.

8°/- **Examen** d'une décision déclarant infructueux les lots 1 et 2 de l'appel d'offres national relatif aux travaux préparatoire à la 11ème édition du festival des cités du patrimoine, Tichit 2022. **Réf : lettre N°072/CPMP/MHUAT, reçue le 28 Mars 2023.**

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ladite décision rendant infructueux les lots 1 et 2.

Commission de Passation des Marchés Publics du Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CPMP/CSA)

1°/- **Examen** du dossier de consultation simplifiée relatif à l'acquisition des pneumatiques, du matériel et des produits d'entretien; **Réf. lettre n°25/CPMP/CSA/P reçue le 21 mars 2023.**

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/CSA approuvant ledit DCS.


Commission des Marchés de la Centrale des Achats et d'Approvisionnement du Marché (CPMP/CAAM)

1°/- **Examen du projet de marché passé par entente directe** pour l'acquisition de 10 000 T de DAP +/- 5% et 3 000 T de NPK 9-23-30 +/- 5%. **Réf.: lettre n°046/CPMP/CAAM/2023. reçue le 29 Mars 2023.**

Décision: Approuvé

Sur la base des documents fournis, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/CAAM approuvant ledit projet de marché passé par entente directe avec AMS AMEROPA MARKETING AND SALES AG pour un montant de 9 685 500 USD HT/HD et un délai de 60 jours

Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de la Santé (CPMP/MS)



1°/- **Correction de l'extrait du PV n° 26/CNCMP/2023** relatif à la consultation simplifiée relative à la fourniture de prestation pour la location des véhicules Agence de location de véhicules; **Réf: lettre n00018/CPMP/MCJSRP reçue le 22mars2023**

Décision: Approuvé

Ledit extrait est corrigé comme suit:

Lire :

Examen de la consultation simplifiée relative à la fourniture de prestation pour la location des véhicules Agence de location de véhicules; Réf lettre n°170 CPMP/MS/P reçue le 23 mars 2023.

Au lieu de :

Examen de la consultation simplifiée relative à la fourniture de prestation pour la location des véhicules Agence de location de véhicules; Réf lettre n°170 CPMP/MCJSRP/P reçue le 23 mars 2023.

2°/- **Examen** du complément d'information concernant le projet d'avenant au marché n°0160/F/001/CPMP/MS/2021 relatif à la fourniture, installation et mise en service d'équipements médicaux destinés au Centre Hospitalier d'Atar au profit du Ministère de la Santé (Lot n'01 : Equipements Médicaux techniques),**Réf :lettre CPMP/MS reçue le 27/03/2023.**

Décision: Approuvé

Sur lma base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MS approuvant ledit avenant.

L'Agence de gestion des Palais de Congrès de Mauritanie (CPMP/APCM).

1°/- **Réexamen** du DAOR pour les travaux de nettoyage et d'entretien en parfait état de propreté des locaux (espaces bâtis et extérieurs) des palais de congrès de Nouakchott et AL MOURABITOU (en 4 lot).**Réf.:lettre n°009/CPM/APCM/2023.reçue le 29 Mars 2023.**

Décision: Approuvé

Sur la base des documents fournis, la CNCMP approuve ledit DAOR sous réserve de prendre en considération les observations suivantes :

- *harmoniser le montant de la capacité financière en chiffres et en lettres dans la lettre d'invitation;*
- *harmoniser le montant du chiffres d'affaires en chiffres et en lettres au niveau de l'IC.5.2(i);*
- *harmoniser lenombre de marchés similaires au point 6 de la lettre lettre d'invitation avec l'IC 5.2(i);*
- *corriger le nombre de marchés similaires dans l'IC 11.1(k)*

SB

[Signature]






LE PRESIDENT

Mohamed Abba EL JEILANY



[Handwritten initials]

Les signataires:

- Mohamedou Cherif Balle, Membre du CP 
- Jemal Mahfoudh, Membre du CP 
- Fatimetou Michel, Membre du CP 
- Mohamed Abderrahmane Meiloud, Membre du CP 
- Boubou Sylla, Membre du CP 
- Ahmed Salem Abdellahi, Membre du CP 